

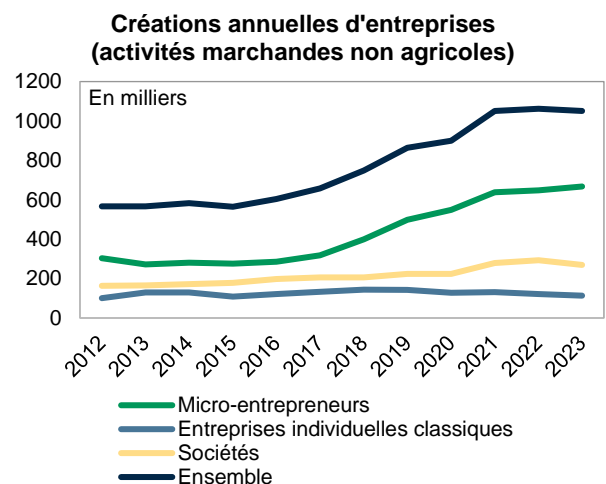
Perspectives

N°24/048 – 20 février 2024

FRANCE – Des créations d'entreprises toujours vigoureuses en 2023

L'Insee a publié la semaine dernière [le bilan des créations d'entreprises de l'année 2023](#). Celles-ci restent nombreuses, avec 1 051 500 nouvelles entreprises créées sur l'ensemble de l'année. Elles sont toutefois en léger repli (-1%) par rapport à l'année 2022, qui avait été une année record, retrouvant leur niveau de 2021 qui constituait déjà un très bon cru.

Le nombre de créations d'entreprises classiques diminue en 2023, avec une baisse de 8% pour les sociétés (à 269 900, ce qui reste élevé) et de 6% pour les entreprises individuelles classiques (à 114 100). Les créations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur sont en revanche toujours orientées à la hausse (+3%) et atteignent un niveau record, à 667 400 unités. Les micro-entrepreneurs constituent ainsi 63% des créations d'entreprises en 2023, soit une forte progression par rapport à 2017 (48%), année précédant le doublement des plafonds de chiffres d'affaires ouvrant droit au régime. L'Insee rappelle toutefois que seuls deux tiers des micro-entrepreneurs réaliseraient effectivement un chiffre d'affaires dans les deux ans suivant leur immatriculation. La part des créations d'entreprises sous la forme d'entreprises individuelles classiques (11%) et de sociétés (26%) sont pour leur part en baisse (respectivement 20% et 31% en 2017).

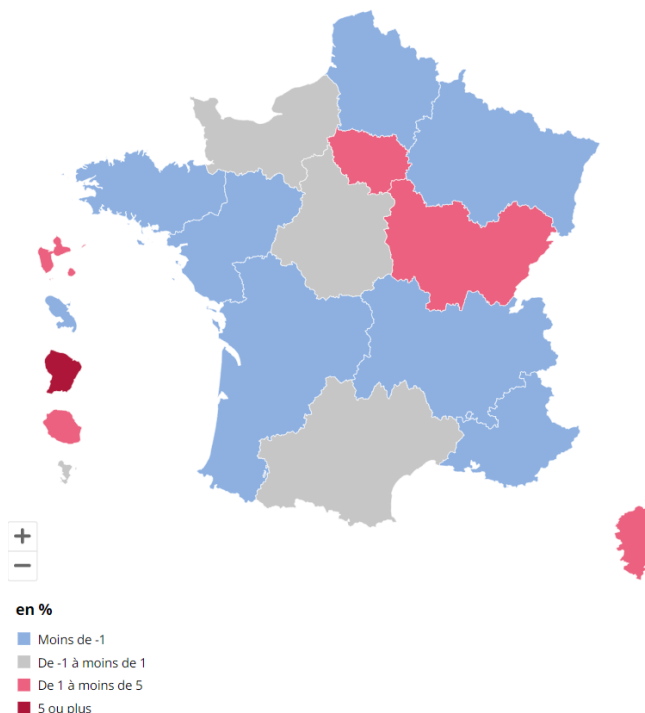


Sources : Insee, Crédit Agricole S.A./ECO

Les créations d'entreprises diminuent dans la plupart des secteurs d'activité. La baisse est particulièrement marquée dans les activités immobilières (-12%), la santé humaine et l'action sociale (-9%) en lien avec les activités d'infirmier et de sage-femme, les activités spécialisées, scientifiques et techniques (-8%) en lien avec les activités de conseil, et la construction (-8%). En revanche, les créations d'entreprises sont en forte hausse dans les activités de services administratifs et de soutien (+17%) notamment celles de nettoyage courant des bâtiments et, dans une moindre mesure, l'information-communication (+8%), les transports et l'entreposage et l'hébergement-restauration (+6%).

Les créations d'entreprises sont en repli dans la majorité des régions de France métropolitaine. Les plus fortes baisses sont enregistrées en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-7%), en Auvergne-Rhône-Alpes (-4%) et dans les Pays de la Loire (-4%). Certaines régions connaissent toutefois une progression des créations d'entreprises, notamment l'Île-de-France, la Corse et la Bourgogne-Franche-Comté (+2%). Les créations d'entreprises diminuent par ailleurs en Martinique (-5%), mais augmentent nettement en Guyane (+8%).

Évolution du nombre de créations d’entreprises par région en 2023 (secteur marchand non agricole)



Sources : Insee, Crédit Agricole S.A./ECO

Les entreprises créées en 2023 semblent moins génératrices d’emploi. Moins de 2% des entreprises créées emploient au moins un salarié au moment de leur création. Hors micro-entrepreneurs, cette proportion s’établit à 4%, en légère baisse par rapport à l’année précédente, et elle monte à seulement 5% pour les sociétés, ce qui est très inférieur à son niveau d’il y a dix ans (12% en 2013). Les secteurs dans lesquels les entreprises sont le plus susceptibles d’être employeuses au moment de leur création sont l’hébergement-restauration (6% des créations d’entreprises) et la construction (5%). Les entreprises employeuses démarrent leur activité avec en moyenne 3,1 salariés, et ce nombre est plus élevé dans la construction (4,7) et l’industrie (3,7), mais plus faible dans les activités immobilières (1,5) et les services aux ménages (2).

Concernant les entreprises individuelles, les créateurs ont en moyenne 36 ans (comme l’année précédente) et 38% ont moins de 30 ans. Les créateurs sont à 43% des femmes, soit un niveau similaire à celui prévalant entre 2015 et 2021, mais en recul de 2 points par rapport à 2022. En matière de diversité, celle relative à la nationalité semble toutefois en hausse, avec 16% de créateurs étrangers, contre 13% en 2018. Ces derniers sont plus nombreux parmi les micro-entrepreneurs (17%) et sont surreprésentés dans le secteur des transports et entreposage, avec 44% des créations d’entreprises individuelles (51% pour la livraison à domicile et 30% dans les transports de voyageurs par taxis), et dans la construction (27%).

✓ Notre opinion – *Le dynamisme des créations d’entreprises en 2023 permet de relativiser la hausse du nombre de défaillances d’entreprises, comme déjà discuté dans [une précédente note](#). Le léger essoufflement par rapport à 2022 vient toutefois traduire un contexte un peu moins porteur pour les entreprises, avec une croissance et une demande faibles, et une hausse de leur coût de financement du fait du resserrement des conditions financières. Si la tendance devrait perdurer début 2024, le rebond attendu de la consommation des ménages puis les baisses de taux directeurs prévues à partir du second semestre devraient améliorer les perspectives pour les entreprises.*

Article publié le 16 février 2024 dans notre hebdomadaire [Monde – L’actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
19/02/2024	L'économie britannique est tombée en récession au T4-2023	Royaume-Uni
16/02/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
15/02/2024	ECO Tour 2024 : état de l'économie française secteur par secteur	France
14/02/2024	La fragmentation géopolitique fait évoluer la grammaire du risque pays	Monde
14/02/2024	Italie – Rebond de la production industrielle	Italie
14/02/2024	Thaïlande – Agitation politique, stagnation économique	Thaïlande
12/02/2024	France – L'Insee table sur une croissance modérée au premier semestre	France
09/02/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
09/02/2024	Au-delà du discours politique, les dessous de la smicardisation	France
07/02/2024	Afrique sub-saharienne – Un espace au cœur des stratégies des grandes puissances	Afrique sub-saharienne
06/02/2024	Zone euro – Reprise de l'activité et vitesse de désinflation, le verre à moitié vide	Zone euro
05/02/2024	Parole de banques centrales – La BoE examine la question du calendrier de l'assouplissement à venir, mais ne semble pas aussi pressée que les marchés	Royaume-Uni
02/02/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
01/02/2024	La Chine annonce des mesures de soutien à l'économie après une nouvelle chute des indices boursiers	Asie
01/02/2024	France – Comment les entreprises et les ménages perçoivent-ils la conjoncture début 2024 ?	France
30/01/2024	Royaume-Uni – Les entreprises plus optimistes en janvier, selon les PMI	Royaume-Uni
30/01/2024	France – Conjoncture – Flash PIB : stabilité de l'activité au T4, 0,9% de croissance en 2023	France
29/01/2024	Allemagne – Scénario 2024-2025 : fatigue ou maladie ?	Zone euro
26/01/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
24/01/2024	Chine – Le dragon de bois viendra-t-il à bout de la déflation ?	Asie
23/01/2024	Espagne – Scénario 2024-2025 : une activité encore soutenue	Zone euro
23/01/2024	France – Une inflation toujours élevée en 2023, des chiffres annuels à relativiser	France

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.